

Écrouves, le 21 septembre 2021

Madame, Monsieur,

La campagne de remplacement des compteurs d'eau prévue sur votre commune va bientôt débuter. Cette opération va permettre de rétablir le relevé à distance. Notre prestataire SAUR vous contactera directement afin de convenir d'un rendez-vous.

En raison de cette opération, aucun relevé physique de votre compteur ne pourra être réalisé fin 2021, vous serez donc destinataire d'une facture estimative de votre consommation des 6 derniers mois. Dans le cas où votre compteur radio-relevé n'aurait pu être renouvelé d'ici-là, un relevé réel de votre compteur d'eau sera réalisé au cours du printemps 2022 par un agent assermenté.

Si toutefois vous souhaitez être facturé sur votre consommation réelle, vous avez la possibilité de communiquer votre relevé de compteur d'eau par le biais du portail abonné abonnes-eau.terrestouloises.com (voir encadré - une photo du compteur vous sera demandée), jusqu'au 22 octobre 2021.

Concernant le règlement de vos factures, nous vous recommandons le prélèvement mensuel : simple et pratique, il vous permet un étalement de votre facture tout au long de l'année, sans risque d'oubli ou de retard.

Nous vous remercions par avance de votre disponibilité et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service des abonnés de l'eau et de l'assainissement

Je me connecte à mon portail abonné : abonnes-eau.terrestouloises.com

Il vous suffit dans un premier temps de créer un compte avec votre adresse mail et un mot de passe de votre choix. Vous devez ensuite lier votre contrat à votre compte en utilisant les informations ci-dessous :

N° de contrat :

Branchement :

Clé de sécurité :



Joindre mon service abonnés

■ par téléphone (numéro non surtaxé)

09 74 19 55 55

■ par mail

abonnes-eau@terrestouloises.com

**Dans la mesure du possible,
je garde régulièrement un œil
sur mon compteur, afin d'identifier
toute consommation inhabituelle.**

Écrouves, le 21 septembre 2021

Madame, Monsieur,

La campagne de remplacement des compteurs d'eau prévue sur votre commune va bientôt débuter. Elle portera dans un premier temps sur les compteurs les plus anciens. Votre compteur n'en faisant pas partie, il sera remplacé lors d'une prochaine campagne de renouvellement.

En raison de cette opération, aucun relevé physique de votre compteur ne pourra être réalisé fin 2021, vous serez donc destinataire d'une facture estimative de votre consommation des 6 derniers mois. Dans le cas où votre compteur radio-relevé n'aurait pu être renouvelé d'ici-là, un relevé réel de votre compteur d'eau sera réalisé au cours du printemps 2022 par un agent assermenté.

Si toutefois vous souhaitez être facturé sur votre consommation réelle, vous avez la possibilité de communiquer votre relevé de compteur d'eau par le biais du portail abonné abonnes-eau.terrestouloises.com (voir encadré - une photo du compteur vous sera demandée), jusqu'au 22 octobre 2021.

Concernant le règlement de vos factures, nous vous recommandons le prélèvement mensuel : simple et pratique, il vous permet un étalement de votre facture tout au long de l'année, sans risque d'oubli ou de retard.

Nous vous remercions par avance de votre disponibilité et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service des abonnés de l'eau et de l'assainissement

Je me connecte à mon portail abonné : abonnes-eau.terrestouloises.com

Il vous suffit dans un premier temps de créer un compte avec votre adresse mail et un mot de passe de votre choix. Vous devez ensuite lier votre contrat à votre compte en utilisant les informations ci-dessous :

N° de contrat :

Branchement :

Clé de sécurité :



Joindre mon service abonnés

■ par téléphone (numéro non surtaxé)

09 74 19 55 55

■ par mail

abonnes-eau@terrestouloises.com

**Dans la mesure du possible,
je garde régulièrement un œil
sur mon compteur, afin d'identifier
toute consommation inhabituelle.**